

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
PARGNY SUR SAULX  
SEANCE du 17/09/2013**

L'an deux mille treize,  
Le dix-sept septembre deux mille treize à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du six septembre 2013,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de  
Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	12
Nombre de conseillers présents ou représentés	15
Nombre de conseillers excusés :	05
Nombre de conseillers absents :	

**Etaient présents** : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. SERGENT Jean-Marie, M. GIRARD Pascal , M. PETRICIG Jean-Michel, M. LALLOUETTE Joël, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme LECLERE Claudine, M. ANGO Jacques –Vianney, M. CABART Jean-Claude, Mme WINISDOERFFER Inès.

**Absents** :

**Absents excusés** : Mme BLOT Laura, M. EL KHIDER Mustapha,

**Pouvoirs** : Mme SAINT-PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise ; M. FRERSON Alain à M. SERGENT Jean-Marie ; M. JEANNOT Christophe à M. ANGO Jacques-Vianney.

**Secrétaire** : M. RINALDI Serge

Affiché le : 19/09/2013

**OBJET : RESEAUX AERIENS DE TELECOMMUNICATION –  
opération d'enfouissement  
N° 13/63**

Considérant les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications  
sis Allée schumann à Pargny sur Saulx

Considérant qu'il est nécessaire de signer la convention ci-jointe afin de formaliser les  
modalités juridiques et financières de cette opération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité :

**DECIDE** de signer la convention ci-jointe afin de formaliser les modalités juridiques  
et financières de cette opération.

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à Pargny sur Saulx.  
Le Maire,  
Denise GUERIN